

Le Port, le 10/06/2026

Ecocité Phaonce : Signature de l'accord de consortium du Démonstrateur de la Ville Durable

Le Territoire de l'Ouest, en qualité de chef de file, réunit ce mercredi 10 juin 2026, l'ensemble de ses partenaires afin de signer l'accord de consortium relatif à la mise en œuvre du « Démonstrateur de la Ville Durable », dans le cadre du plan France 2030 porté par l'État et opéré par la Caisse des Dépôts.

Cette signature marque une étape décisive pour la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Écocité Phaonce, située à Saint-Paul, en affirmant une ambition collective : construire un modèle d'aménagement innovant, résilient et durable, fondé sur la coopération territoriale et l'expérimentation de solutions concrètes adaptées aux enjeux environnementaux et urbains.



Un projet ambitieux dont les travaux débutent cette année

Dès 2026, plusieurs innovations seront déployées au sein de la ZAC Écocité Phaonce à l'occasion, notamment, du démarrage des travaux de l'Espace Sportif et Culturel :

- Début de l'expérimentation de la palette végétale de la ZAC Ecocité Phaonce
- Décarbonation de la construction des bâtiments de l'Espace Sportif et Culturel
- Modélisation d'un mur anti-bruit le long de la RN1
- Réalisation de maquettes modulables et tests en soufflerie

« Ce Démonstrateur nous permet de **tester, d'évaluer** et de **déployer des solutions innovantes** dans des domaines essentiels tels que la nature en ville, la gestion de l'eau, l'écoconstruction, la sobriété énergétique ou encore la résilience climatique, sans oublier le **confort des habitants** », affirme Emmanuel Séraphin, « **À travers ce Démonstrateur, nous affirmons notre volonté de faire du Territoire de l'Ouest un territoire pilote de la transition écologique** et de l'innovation urbaine à La Réunion ».

Une dynamique partenariale au service de l'innovation territoriale

À travers cet accord de consortium, les six partenaires réunis autour du Territoire de l'Ouest réaffirment leur volonté commune de concevoir un quartier exemplaire en matière de transition écologique et d'innovation urbaine.



Le Territoire de l'Ouest assurera le pilotage de l'ensemble du dispositif.



En sa qualité de mandataire et d'aménageur, la Société Publique Locale Grand Ouest jouera un rôle majeur dans l'atteinte des objectifs de performance environnementale poursuivis par la Collectivité, à toutes les phases de l'opération.



La Créole interviendra dans la mise en œuvre de l'objectif cible d'arrosage des espaces paysagers de la ZAC Écocité Phaonce à partir de la réutilisation de l'eau usée traitée.



Le Conservatoire Botanique National Mascarin assurera un accompagnement scientifique pour tester de nouveaux itinéraires techniques visant à réintroduire des espèces patrimoniales, renaturer et promouvoir des modalités de gestion écologique.



La Commune de Saint-Paul participera à la production d'espèces nécessaires à l'expérimentation de la palette végétale définie pour l'opération d'aménagement.



Le Groupement d'Intérêt Public Écocité sera facilitateur de la réplication des innovations au sein du périmètre de l'Écocité.



Green Tropical Circle sera responsable de la création et de l'exploitation d'une plateforme de production de terres fertiles ainsi que de la mise en œuvre d'un démonstrateur agricole.

TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

1, rue Eliard Laude - BP 50049
97822 Le Port cedex

Tél : 02 62 32 12 12

courrier@tco.re

www.tco.re

LA POSSESSION | LE PORT | SAINT-PAUL | TROIS-BASSINS | SAINT-LEU



La prochaine étape : le conventionnement avec la Caisse des Dépôts

La prochaine phase du projet consistera à conclure une convention avec la Caisse des Dépôts, opérateur de l'État pour le programme « Démonstrateur de la Ville Durable ».

Cette contractualisation permettra de mobiliser une subvention de 3,8 millions d'euros destinée au déploiement des différentes actions prévues dans le cadre du projet.

TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

 1, rue Eliard Laude - BP 50049
97822 Le Port cedex

 Tél : 02 62 32 12 12

 courrier@tco.re

www.tco.re

LA POSSESSION | LE PORT | SAINT-PAUL | TROIS-BASSINS | SAINT-LEU

